

## **PRÉCISION**

## ÉTUDE DES DEMANDES DE PERMIS DE DÉMOLITION 23 JANVIER 2018

PRENEZ AVIS que la demande ayant trait à la démolition de l'immeuble situé au : 3550, rue Saint-Patrick,

paru dans l'édition du 11 janvier 2018 de La Voix Pop, ne portera que sur la partie arrière du bâtiment.

Toute personne désirant s'opposer à la délivrance d'un permis de démolition doit, d'ici le 20 janvier 2018, faire connaître son opposition écrite et motivée à : M<sup>me</sup> Daphné Claude, secrétaire d'arrondissement substitut, 815, rue Bel-Air, 1<sup>er</sup> étage, Montréal, Québec, H4C 2K4 ou à l'adresse courriel suivante : greffesud-ouest@ville.montreal.qc.ca .Toute personne intéressée peut aussi se faire entendre par le *Comité* lors de cette séance.

Montréal, le 18 janvier 2018

La secrétaire d'arrondissement substitut Daphné Claude